

Alcatel-Lucent annonce 1,4 milliard d'euros de pertes et le départ de son DG

Les résultats financiers **d'Alcatel-Lucent** (ALU) pour l'année 2012 viennent de tomber. Et ils ne sont pas encourageants.

Le chiffre d'affaires sur l'année s'élève ainsi à 14,446 milliards d'euros, en baisse de 5,7% par rapport à 2011. La plongée est plus rude en Europe (-16,4%) qu'en Asie Pacifique (-5%) ou en Amérique du Nord (-1,5%).

Autre information, l'activité **Réseaux IP** grimpe de 24,2% sur un an, les Réseaux en accès fixes de 1,1% et la branche Logiciels, Services et Solutions de 2,3%. Les autres branches Réseaux du groupe affichent toutes une perte, optique (-20,3%) comme accès mobile (-17,2%).

« Nous avons démontré une croissance continue et solide dans l'IP et dans l'activité mobile de nouvelle génération. La confiance que nos clients nous témoignent se traduit par la croissance de notre carnet de commandes et celle de notre backlog », explique **Ben Verwaayen**, directeur général d'Alcatel-Lucent.

Une perte colossale, mais des finances assainies

La perte nette se fixe à 1,374 milliard d'euros. En 2011, la firme affichait un bénéfice de 1,095 milliard d'euros. La chute est donc spectaculaire.

Toutefois, tout n'est pas sombre. Une grande partie de cette perte a été réalisée au quatrième trimestre (-1,372 milliard), avec la prise en compte de dépréciation d'actifs, pour un montant de 1,408 milliard d'euros. Et tenant compte de ces éléments, la perte d'exploitation ajustée ne serait en fait « que » de 260 millions d'euros.

Une opération que la société franco-américaine pouvait se permettre de réaliser puisqu'elle a décroché récemment un financement de deux milliards d'euros. In fine, ceci permet au groupe de voir rebasculer sa trésorerie dans le vert. Elle passe ainsi en un trimestre de -84 millions d'euros à **+126 millions d'euros**. En 2011 ce chiffre était dans le rouge, à -31 millions d'euros.

« Ce quatrième trimestre reflète les progrès réalisés dans le cadre du Programme Performance, annoncé en juillet dernier. Nous avons très clairement défini nos choix opérationnels et la manière dont nous nous différencions », poursuit le DG d'Alcatel-Lucent.

Des finances assainies donc. De quoi remettre le titre sur les rails ? Il est encore trop tôt pour savoir si l'action ALU rebondira (ou non) en Bourse.

Pas de dividendes et départ du CEO

La perte par action est de 0,60 euro. En conséquence, le Conseil d'administration recommande de **ne pas distribuer de dividendes** au titre de l'exercice 2012.

Mais ce n'est pas la seule retombée de cette année difficile (et de celle qui s'annonce). Ben Verwaayen a en effet décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur du groupe lors de la prochaine assemblée générale et **quittera prochainement son poste de DG**.

« Alcatel-Lucent est une énorme partie de ma vie. Cela a donc été une décision difficile pour moi de ne pas briguer un nouveau mandat. Mais il est clair que le temps est venu pour le Conseil de chercher un nouveau leader pour mener l'entreprise vers le succès. J'ai donc informé le Conseil que je ne souhaitais pas être réélu et que je travaillerai avec lui de manière transparente et totale jusqu'à la nomination de mon successeur. La combinaison de notre refinancement et de la mise en œuvre de notre plan de transformation mettra l'entreprise dans une situation favorable pour le successeur que le Conseil souhaitera nommer », commente-t-il.

Philippe Camus, président du Conseil d'administration d'Alcatel-Lucent, confirme : *« Après en avoir débattu, le Conseil d'administration a accepté la démission de Ben de son poste de directeur général. Au cours des dernières années, Ben a défini une nouvelle stratégie, créé à partir de deux sociétés une société unique et finalisé la stabilisation du bilan financier du groupe, nous permettant d'envisager l'avenir avec confiance. »*

Le départ du DG d'Alcatel-Lucent pourrait donc survenir dès l'AG du groupe, le 7 mai prochain. Toutefois, il restera à son poste de directeur général jusqu'à la nomination de son successeur, précise Philippe Camus.

Notez que Ben Verwaayen ne devrait toucher aucune indemnité dans le cadre de son départ, comme précisé en 2008 suite à sa nomination. Voir à ce propos les articles suivants :

- [Nominations Alcatel-Lucent : Philippe Camus, président, et Ben Verwaayen, CEO](#)
- [Alcatel-Lucent : Philippe Camus et Ben Verwaayen, deux dirigeants complémentaires](#)

Crédit photo : © Matthi - Shutterstock

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Incollable sur les grands noms du monde IT ?](#)